

CAP Finistère

Municipales 2014
Pensez aux procurations !



Penn Ar Bed

L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste
habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 1040

VENDREDI 14 MARS 2014

Dispensé de timbrage BREST CTC

Oui, ça change !

Le groupe socialiste à l'Assemblée nationale vient de publier, 18 mois après les victoires électorales de mai et juin 2012, un premier bilan du travail accompli par la majorité parlementaire. Au vu de ce document, on voit bien que le changement est en œuvre.



« Une invitation à poursuivre »

« Une invitation à poursuivre », voilà comment

le président du groupe socialiste à l'Assemblée, Bruno Le Roux, présente ce bilan d'étape. Dans une société où les nouvelles circulent de plus en plus rapidement, où le futile fait autant de bruit que l'essentiel, il est souvent difficile de hiérarchiser les informations. Il est aussi facile de céder à la sinistrose ambiante.

« Pourtant, pas moins de quarante-cinq lois ont été définitivement adoptées par notre majorité, tandis que de nombreux textes sont en passe de l'être », insiste Bruno Le Roux. **« Notre groupe y a pris toute sa part. Beaucoup marqueront durablement notre pays. Beaucoup sont, pour la vie quotidienne, des lois de progrès. Nous devons le répéter, sans cesse. »**

Dans ce fascicule de plus de 150 pages, les députés socialistes reviennent sur le travail législatif de l'Assemblée dans tous les domaines, en insistant sur les premières mesures prises, dès leur élection. Ainsi, les salariés qui ont entamé tôt leur carrière ont pu prendre leur retraite à 60 ans. L'allocation de rentrée scolaire a été revalorisée de 25%.

Pour chaque sujet le document, pédagogique, rappelle la situation lorsque la majorité actuelle a pris ses fonctions, ce qu'elle a fait et ce qui sera engagé d'ici la fin de la législature.

Sur la question du pouvoir d'achat, par exemple, il convient de se souvenir que, depuis 2008, le nombre de dossiers de surendettement avait progressé de 28%. Grâce aux lois votées par le Parlement, les consommateurs sont mieux protégés. Les frais bancaires sont encadrés.

Pour l'emploi, les contrats de génération (75 000) et les emplois d'avenir (150 000) ont été mis en place. Un programme de formation pour 100 000 demandeurs d'emplois a été lancé.

La durée des contrats aidés sera allongée et les demandeurs d'emploi auront accès à plus de formations.

Concernant la compétitivité, il faut se souvenir que le déficit extérieur de la France atteignait 71,2 milliards d'euros en 2011. 600 000 emplois industriels ont été détruits entre 2002 et 2012. Pour inverser la tendance, le ministère du Redressement productif intervient pour sauvegarder les emplois menacés et soutenir les projets industriels des entreprises.

Loin de la caricature et de l'outrance, le groupe socialiste à l'Assemblée nationale montre, avec ce document, que le changement c'est maintenant.

**CAP
FINISTÈRE**
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 13/03/2014



Extrême-droite parano

Donc, l'ancien président de la République avait un conseiller politique qui enregistrait leurs conversations. Mais comment s'en étonner? Patrick Buisson est le représentant de l'extrême droite parano qui voit des complots partout. L'extrême-droite maurassienne défend l'idée que, depuis la Révolution française, il existe un pays légal, républicain et un pays réel, royaliste. Seul, un complot, fomenté par les Protestants, les Juifs, les Franc-maçons... peut expliquer que la France ne soit plus une monarchie. Il est, par conséquent, tout à fait logique, dans ces conditions, de se comporter de manière paranoïaque. Nicolas Sarkozy aurait dû le savoir avant de faire de Patrick Buisson son conseiller.

PS29

Chiffre de la semaine

500 000

C'est le nombre de logements qui seront rénovés, d'ici 2017, dans le cadre du plan de rénovation énergétique de l'habitat. Plus de 1,2 milliard d'euros d'aides, fiscales ou budgétaires, seront réorientées vers les ménages les plus modestes et seront désormais à la disposition des particuliers.

Égalité : le rôle des collectivités

« **Le 8 mars c'est la journée internationale des droits des femmes, pas la journée de promotion des fleurs ou des parfums** », a tenu à préciser d'emblée **Emmanuelle Bénard, secrétaire fédérale, en préambule du café-débat organisé le 8 mars à Plougastel-Daoulas. C'est en effet la sociale-démocrate allemande Clara Zetkin qui, au congrès de l'Internationale de 1910, lança l'idée d'instituer une journée internationale des droits des femmes.**



Le 8 mars, à Plougastel-Daoulas

À Plougastel-Daoulas, Claire Malléjac mène la liste de gauche pour les Municipales. « **Élue, je serai particulièrement attentive à la question de l'égalité femmes-hommes au sein du personnel municipal** », a-t-elle indiqué.

Car c'est bien grâce aux collectivités locales que peut progresser l'égalité femmes-hommes. « **Il existe une charte européenne qui peut aider les**

collectivités qui veulent s'engager à lutter contre les inégalités femmes-hommes », a rappelé Françoise Bachelier, élue de Brest métropole océane. Dans le Finistère elle a déjà été signée par Bmo, Quimper et le Conseil général. Elle n'est pas contraignante mais sa signature représente un acte politique fort qui montre la volonté des élus.

Dès son arrivée au ministère des Droits des femmes et à l'Égalité, Najat Vallaud Belkacem est intervenue auprès de ses collègues pour les sensibiliser aux enjeux de l'égalité femmes-hommes. Elle a repris et amélioré toutes les lois et surtout, elle a instauré des contraintes pour les entreprises ou les collectivités qui ne respectent pas la loi. « **Car nous disposons, depuis longtemps, d'un arsenal législatif mais il n'était pas appliqué** », a expliqué l'élue de Bmo. Or, maintenant, les sanctions seront suffisamment dissuasives pour que les entreprises respectent la législation.

« Nous disposons déjà d'un arsenal législatif mais il n'est pas suffisamment appliqué. »

Mais la ministre a surtout eu l'intelligence de s'appuyer sur les collectivités locales car ce sont les élu-es, au plus près des habitants, qui savent comment intervenir. Ce sont eux qui connaissent les associations qui interviennent au quotidien et qui sont donc en capacité de mettre en place les partenariats les plus efficaces.

La mesure n'est pas très connue mais en 2015, les exécutifs devront être paritaires. C'est-à-dire que les présidentes ou présidents devront désigner un ou une vice président-e du sexe opposé. De plus, avant chaque débat d'orientation budgétaire, dans les collectivités de plus de 10 000 habitants (communes ou EPCI), les élus devront présenter un rapport de situation sur l'égalité femmes-hommes et annoncer les mesures qu'ils comptent mettre en œuvre pour parvenir à l'égalité.



Najat Vallaud Belkacem

Mais ce qui se passe en France ne doit pas faire oublier, que dans les autres pays européens, les droits des femmes ne progressent pas partout. Il suffit de voir l'offensive anti-IVG lancée par le gouvernement espagnol. « **Le taux d'activité des femmes n'est que de 64%** », a rappelé Marine Boulakhras. « **39% des femmes travaillent à temps partiel contre 9% des hommes. En moyenne, les femmes gagnent 16% de moins que les hommes.** »

Ne rien céder



Le café débat, organisé le 8 mars à Plougastel-Daoulas était aussi destiné à donner la parole à des représentantes d'associations extérieures au PS. Le Planning familial du Finistère ou l'association d'aide aux femmes, l'Abri-côtier de Concarneau ont ainsi pu expliquer leurs activités et faire part de leurs difficultés et de leurs demandes.

« **Le droit à l'avortement est fortement remis en cause, partout en Europe et le retour de l'ordre moral nous inquiète** », a indiqué Françoise Daunay du Planning familial. Pour elle, la suppression de l'expression « **en détresse** » dans la loi sur l'avortement est une bonne chose. Mais il faut encore aller plus loin et rallonger le délai pour pratiquer une IVG car, 14 semaines ne suffisent pas pour de nombreuses femmes qui vivent dans la précarité.

« **Il suffit d'une crise pour remettre en cause les droits des femmes disait Simone de Beauvoir** », a rappelé Françoise Daunay pour qui, rien n'est jamais acquis. Or, aujourd'hui, une femme sur deux est, au moins une fois dans sa vie, confronté à la question de l'avortement.

Certes des lois existent mais c'est surtout les mentalités qu'il faut changer et pour la représentante du Planning familial, cela passe par l'école et par la création d'espace de paroles.

La législation existe mais n'est pas toujours appliquée. Concernant les violences, la parole des femmes n'est pas encore entendue. L'exemple de l'Espagne est particulièrement significatif. Après une campagne de sensibilisation, sur ce sujet, le nombre de plaintes est passé de 10 000 à 130 000. En Europe, on estime qu'un tiers des femmes est victime de violences.

« **Il faut informer et surtout ne rien céder lorsque les droits des femmes sont mis en cause** » a-t-elle insisté, en s'adressant aux responsables du Parti Socialiste.

Aujourd'hui, les structures existantes ne suffisent pas à répondre aux demandes de femmes victimes de violences familiales, a rappelé Marie Le Du de l'Abri-côtier. En l'absence de logement d'urgence, comment faire pour leur venir en aide, alors même qu'elles sont généralement accompagnées de leurs enfants ? Trop souvent encore, dans des communes qui ne disposent pas de structures adaptées, les femmes sont obligées de dormir dans leurs voitures.

Une Europe de gauche, avec Martin Schulz

«*En avant pour une Europe de gauche, avec Martin Schulz*». Voilà, en substance, le message adressé par les délégués au congrès de Rome du PSE, qui s'est tenu les 28 février et 1^{er} mars. «*Tous les militants du PSE sont mobilisés pour la campagne des Européennes*», résume Marine Boulakhras, du groupe PSE, seule Finistérienne à avoir assisté à cet événement.

«*À Rome, j'ai vraiment senti l'enthousiasme des socialistes européens*», explique la militante quimpéroise du PSE. «*C'est vrai pour les délégués mais aussi pour les secrétaires nationaux et pour les premiers ministres qui se sont succédés à la tribune*», précise-t-elle.

Ce congrès était destiné à adopter le programme du PSE pour les Européennes. Mais ce rassemblement fut aussi un moment de travail et de rencontre pour les militants socialistes et sociaux-démocrates de

toute l'Europe. «*J'ai participé à l'atelier sur l'économie et l'immigration*», précise Marine Boulakhras. Les autres ateliers abordaient des questions telles que l'emploi, la réindustrialisation ou la justice sociale. Mais une grande partie des débats du congrès ont aussi porté sur la manière de mener campagne, sur le terrain mais aussi sur les réseaux sociaux.

Le Manifesto a été adopté à l'unanimité par les délégués au congrès de Rome.



Les socialistes européens derrière Martin Schulz

Dans son discours de clôture, Martin Schulz a su trouver les mots justes pour expliquer quelle Europe il veut bâtir, en illustrant son propos d'exemples personnels qui touchent tout le monde, notamment lorsqu'il explique qu'il veut que sa fille ait autant de chance que son fils pour trouver un emploi. D'ailleurs, la question de la jeunesse et de son entrée dans le monde du travail sera au cœur du projet des socialistes européens.

L'autre grand axe du Manifesto concerne la mise en place d'une taxe sur les transactions financières. Il s'agit de limiter les flux financiers spéculatifs mais surtout de doter l'Union européenne de ressources propres pour alimenter son budget. Tant que le budget de l'Union Européenne dépendra du bon vouloir des États, les négociations tourneront au marchandage et l'image de l'Europe en sera altérée.

Les enquêtes d'opinion placent le PSE en tête des intentions de vote dans l'Union européenne. Un changement de majorité est donc possible.

L'invité de la semaine

Suisse des villes contre Suisse des champs

Joachim Forget

La victoire du oui au référendum contre l'immigration risque d'avoir des conséquences négatives immédiates pour les étudiants et les chercheurs suisses, regrette Joachim Forget, secrétaire de la section socialiste de Genève.

Cap Finistère : Quelles sont les conséquences concrètes du vote du 9 février ?

Joachim Forget : L'Union Européenne a engagé des négociations avec la Confédération helvétique à propos du respect des accords de Schengen. Il faut savoir qu'avant la votation, l'état fédéral avait déjà refusé la libre circulation des ressortissants croates, pourtant européens depuis juillet 2013. La victoire du oui a encore aggravé la situation. Concrètement, les programmes de coopération universitaire et de recherche sont déjà sévèrement remis en cause. Les étudiants Suisses viennent d'être exclus du programme Erasmus et la Suisse risque de se voir retirer tous ses actifs dans les

projets d'horizon 2020, incluant le Human Brain Project. Il s'agit d'un très ambitieux programme de recherche sur le cerveau humain, financé par l'Europe à hauteur d'un milliard d'euros.

Cap Finistère : Cette votation n'a-t-elle pas mis en évidence une vraie coupure entre l'est et l'ouest ?

Joachim Forget : Il est vrai que les cartes des résultats cantonaux indiquent une différence entre l'Ouest, qui a plutôt voté non, et l'Est qui a plutôt voté oui. Mais, en réalité la coupure s'opère aussi entre les zones urbaines, hostiles à l'arrêt de l'immigration et les zones rurales, plutôt favorables. Paradoxalement, les zones où on trouve le moins d'immigrés ont plutôt voté oui. Mais la Suisse ne peut pas vivre sans immigration. Aujourd'hui un quart de la population provient de l'immigration et le chômage est assez faible. Sans eux, l'économie ne pourrait pas fonctionner. C'est particulièrement flagrant dans le domaine de la santé, dans lequel j'exerce.

Cap Finistère : Faut-il craindre encore un renforcement de l'extrême-droite ?

Joachim Forget : Il faut bien mesurer que la victoire, très courte, en faveur du oui est intervenue après des années de propagande de l'UDC. Vous n'en avez peut-être pas conscience mais certaines affiches de l'UDC ne seraient pas légales en France ou tout du moins créeraient une véritable indignation générale. La droite conservatrice suisse, par sa passivité, porte également une part de responsabilité dans le résultat de cette votation. Il est trop tôt pour dire comment réagira l'opinion publique suisse. Peut-être, et il faut l'espérer, se rendra-t-elle compte de l'importance de l'immigration et des relations avec l'Union européenne, en particulier dans les domaines de la recherche et de l'éducation. Mais on peut aussi craindre un repli sur elle-même qui ira en s'aggravant, dans la droite ligne de la montée des populismes partout en Europe.



Agenda

23 mars

Premier tour des élections municipales.

24 mars

12h 00 : Conseil fédéral à Quimper.

30 mars

Second tour des élections municipales.

25 mai

Élections européennes.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1217 P 11428
N° 1040 - Vendredi 14 mars 2014
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros

Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste



En bref

Ordre national du mérite



Au nom du président de la République, Claude Bartolone, président de l'Assemblée nationale, a remis à Jean-Claude Le Tyrant, maire de Daoulas, les insignes d'Officier de l'ordre national du mérite.

Bilan de la BPI en Bretagne

« En Bretagne, 4 675 entreprises ont pu compter sur la Banque publique d'investissements (BPI) à hauteur de 725 millions et ont obtenu près de 1,6 milliard de financements publics et privés », a indiqué Jean-Jacques Urvoas sur son blog <http://www.urvoas.org/>

« Concrètement 1 154 interventions en financement ont permis la mise en place de 633 millions en partenariat avec les banques et les organismes de fonds propres dont 198 millions de concours de BPI ».

Louvois

La Cour des comptes a relevé des « dysfonctionnements aigus » du logiciel Louvois installé en 2011. Le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a indiqué partager globalement le diagnostic de la Cour des comptes et souscrire aux pistes d'amélioration.

Face aux dysfonctionnements réguliers du système de solde militaire Louvois, Jean-Yves Le Drian a, en décembre 2013, pris la décision de le remplacer. Des mesures ont été prises pour parer à l'urgence.

Louvois sera remplacé au terme d'une démarche pragmatique, structurée et transparente. Un dialogue compétitif sera lancé auprès de professionnels des systèmes d'information qui auront un an pour présenter un prototype et le tester. L'organisation de projet reposera sur une équipe de direction de programme intégrée, sur le modèle des programmes d'armement.

L'objectif est de déployer, dès 2015, dans une première armée le nouveau dispositif de solde. Le plan d'urgence restera actif jusqu'au basculement des armées vers le nouveau système de solde.

Thon : les députés européens défendent la pêche européenne

La délégation socialiste française

se félicite que les travaux menés en commission de la pêche aient permis d'aboutir à un accord politique, au Parlement européen, sur la nécessité d'exclure les produits de la pêche préparés et en conserve de la liste des réductions tarifaires prévues dans le cadre de l'accord actuellement négocié entre l'Union Européenne et la Thaïlande.

« L'Union européenne s'est dotée récemment d'une toute nouvelle politique commune de la pêche, ambitieuse et exigeante », rappelle la députée européenne, Isabelle Thomas. « De nombreux efforts sont demandés aux pêcheurs européens, pour que notre consommation en produits de la mer soit environnementalement durable, valorisant la consommation de produits locaux de qualité ».

La Thaïlande et les Philippines sont les principaux exportateurs de thons préparés et en conserve vers l'UE. Or, la législation internationale, en matière de produits préparés et en conserve, est, aujourd'hui, très insuffisante et pose des questions en terme de traçabilité.

« Espérons que la Commission européenne respectera ce signal envoyé par le Parlement Européen lors des négociations avec la Thaïlande, car si ce n'était pas le cas, cela remettrait sérieusement en question l'approbation nécessaire du Parlement européen pour la ratification de cet accord », prévient la députée européenne Isabelle Thomas.

Marie Marchadour



Marie Marchadour, doyenne de la Fédération nous a quitté la semaine dernière. Née dans les Côtes-d'Armor en 1910, Marie Rohou a épousé Germain Marchadour en 1935, à Taulé. C'est dans cette commune du Nord Finistère, proche de Morlaix, qu'ils ont tous les deux exercé le métier de coiffeur.

Adhérente au Parti Socialiste depuis 1973, elle fut secrétaire de la section de Taulé. « Marie a toujours été révoltée par les injustices dans le secteur artisanal, qu'elle connaît bien, mais aussi dans le milieu ouvrier » expliquait le secrétaire de section Jean-Marie Hamon. « D'ailleurs, elle est souvent intervenue sur ces sujets et a milité pour la création du statut de conjoint ou la responsabilité limitée aux biens professionnels. »

Économie sociale et solidaire
Dans sa lettre d'information mensuelle <http://www.patricia-adam.fr/> la députée Patricia Adam annonce que la loi sur l'économie sociale et solidaire sera étudiée à l'Assemblée, à partir du 28 avril. En dix ans, 23% d'emplois nouveaux et non délocalisables ont été créés dans l'économie verte, les services à la personne et, de manière générale, dans les secteurs du sanitaire et du social. Pour autant, aucun cadre normatif satisfaisant n'avait encore été élaboré.

Mieux distinguer les structures de l'économie sociale et solidaire, ce que promeut le projet de loi, permettra notamment au gouvernement de mener en leur faveur une politique ambitieuse d'aide et de soutien.

Annonces légales & judiciaires

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à QUIMPER du 3 mars 2014, il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Dénomination :

SAS GOGEN CONSTRUCTIONS.

Capital : 2 000 euros en numéraire.

Siège social : 46, rue Joseph Loth - 29000 QUIMPER.

Objet social : Démolition, terrassement, amélioration des sols, électricité, canalisations, assainissement, chaussées, trottoirs, pavage, montage d'échafaudage, étaieement, peinture, traitement amiante, maçonnerie et béton, charpente et structure, plâtrerie.

Durée de la société : La société est constituée pour 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

SELARL MICHEL PETERS

SELARL D'AVOCATS

3, rue Kéravel - 29200 BREST

Tél. 02 98 47 64 76 - Fax 02 98 44 09 24

Mail : contact.peters@bpmconseils.fr

LA NOUVELLE HEMINGWAY

Société à Responsabilité Limitée

au capital de 10 000 euros

Siège social : 11, avenue Clémenceau

29200 BREST

524 551 512 RCS BREST

DÉMISSION GÉRANT

Aux termes d'une décision en date du 3 mars 2014, l'associé unique a pris acte de la démission de Monsieur Daniel REMOND de ses fonctions de gérant et a désigné en qualité de nouveau gérant à compter du 3 mars 2014, pour une durée illimitée : Monsieur Christophe BOUGAULT, demeurant à LOPERHET (29470) 4, rue Parc Ar Feunteun.

L'article 32 des statuts a été modifié en conséquence.

Dépôt légal des formalités au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

Pour avis,
La Gérance.